



RAPPORT ANNUEL

2025
2026

CAVAC

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS
RÉGION DE LA MAURICIE



Visitez la section documentation
de notre site web pour
obtenir plus d'information



<https://cavac.qc.ca/dokumentations/depliant-et-brochures/>



3 Introduction

- 03 Mot du président
- 04 Mots des conseillères

5 À propos de nous

- 05 Notre mission, vision et valeurs
- 05 Notre historique en bref
- 06 Nos coordonnées
- 06 Notre territoire
- 07 Un portrait de notre équipe
- 09 Faits saillants 2025-2026
- 10 Accès aux services

11 Portrait de notre clientèle et statistiques

14 Nos services et programmes

- 14 Services courants
- 15 Programme de référence policière
- 16 Programmes d'information judiciaire
- 18 Programmes de justice réparatrice et d'adaptabilité judiciaire
- 20 Programmes de préparation au témoignage
- 21 Agente de liaison et d'intervention en violences sexuelles (ALIVS)

22 Tribunal spécialisé

- 22 Activités de déploiement et de suivi d'implantation
- 23 Intervenantes sociojudiciaires de liaison (ISL)
- 24 Chien d'assistance sociojudiciaire

25 Nos collaborations et partenariats

- 25 Bracelet anti-rapprochement (BAR)
- 25 Programme de référence et d'information en décision d'octroi (PRIDO)

26 Nos implications et nos représentations

27 Le développement et l'actualisation de nos compétences

28 Conclusion

- 28 Témoignages
- 29 Nos perspectives
- 30 Mot de la direction

Mot du président

L'année qui vient de s'écouler a été, une fois de plus, le témoin de la pertinence et de la force du réseau de soutien que constitue le CAVAC de la Mauricie. Au-delà des chiffres et des statistiques que vous découvrirez dans ce rapport, ce sont des parcours humains, marqués par le courage et la reconstruction, qui guident chacune de nos actions.

Dans un contexte social et judiciaire en constante évolution, notre équipe a su faire preuve d'une agilité remarquable. Faire face aux conséquences d'un acte criminel est une épreuve qui bouleverse les repères les plus fondamentaux. Notre mission ne se limite pas à offrir une aide technique ou procédurale ; elle consiste à offrir une présence humaine, une écoute sans jugement et un accompagnement professionnel qui redonne du pouvoir d'agir aux victimes et à leurs proches.



« Un engagement soutenu au cœur de la résilience »

Nos points d'ancrage cette année:



L'expertise humaine : Je tiens à saluer le dévouement exceptionnel de nos intervenantes et intervenants. Leur empathie et leur professionnalisme sont les piliers sur lesquels repose la confiance de la population mauricienne.



La collaboration régionale : La force de notre impact réside aussi dans nos partenariats. Que ce soit avec le milieu policier, judiciaire ou communautaire, notre travail d'équipe assure un filet de sécurité plus serré autour de ceux qui en ont besoin.



L'innovation et l'accessibilité : Nous continuons d'ajuster nos pratiques pour aller au-devant des besoins émergents, garantissant que chaque personne, peu importe son origine ou sa situation, trouve une porte ouverte chez nous.

En terminant, je tiens à remercier mes collègues du conseil d'administration pour leur vision et leur soutien rigoureux. Mais surtout, je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers les personnes qui ont sollicité nos services.

Votre résilience est notre plus grande source d'inspiration.

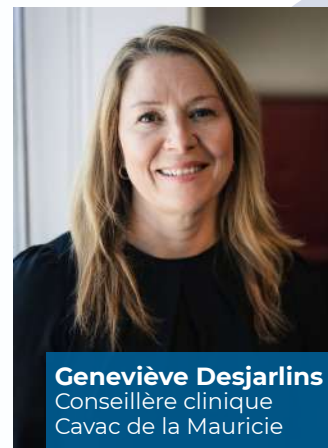
Ensemble, nous continuons de bâtir une Mauricie plus solidaire, où chaque victime est entendue, respectée et soutenue sur le chemin de la guérison.

Mots des conseillères

Cette année a été riche en changements et en évolution pour notre équipe. L'arrivée de nouvelles collègues est venue remplir nos rangs et enrichir le milieu de travail. Les diverses formations offertes ont contribué à garder une équipe engagée, curieuse et motivée. Cette soif d'apprendre est une réelle force au quotidien. Avec une équipe aussi impliquée, nous avons la responsabilité de nous renouveler et de faire preuve de créativité pour continuer à bien soutenir les pratiques et c'est très stimulant pour nous. C'est dans cette optique que le retour des rencontres individuelles de suivi clinique a permis d'offrir un accompagnement plus personnalisé et un meilleur soutien aux intervenants.

Sur le terrain, la progression de l'implantation des tribunaux spécialisés s'est poursuivie, notamment avec l'offre du programme de préparation au témoignage pour témoin vulnérable, spécialisé en contexte de violences sexuelles et violence conjugale (PTV-PTVSVC). De plus, le retour des cliniques IVAC a apporté un soutien précieux dans la gestion des listes d'attente. Il ne faut pas oublier la préparation du déménagement du siège social, un projet mobilisateur que nous avons relevé avec brio grâce à une collaboration soutenue de nos troupes. Merci infiniment de votre participation et votre ouverture à ce grand vent de nouveautés !

En somme, cette année témoigne de la capacité de notre équipe à s'adapter, à innover et à travailler de manière concertée, toujours dans un souci d'amélioration continue et de qualité des services offerts. Cela nous rend très fières de pouvoir contribuer à cette importante mission qu'est l'aide aux personnes victimes, aux témoins et aux proches d'actes criminels.



Nous tenons à remercier l'ensemble de l'équipe qui, par son engagement et sa contribution, participe avec cœur et professionnalisme à la réalisation de notre mission.



Au cours de la dernière année, les activités en ressources humaines et services administratifs ont été marquées par plusieurs réalisations structurantes. Nous avons notamment procédé à l'embauche, à l'accueil et à l'intégration de cinq nouvelles personnes, contribuant ainsi à soutenir les opérations et à renforcer l'équipe, et ce, jusqu'à La Tuque!

La coordination du déménagement du siège social a également constitué un projet d'envergure. Cette transition s'est inscrite dans une volonté d'évolution de l'organisation et a mobilisé plusieurs ressources afin d'en assurer la mise en œuvre.

En parallèle, les travaux de structuration de la fonction ressources humaines se sont poursuivis, notamment par l'actualisation et l'adaptation des politiques et procédures, ainsi que par l'optimisation des outils et de l'organisation du travail. Ces démarches visent à soutenir des pratiques cohérentes et efficaces au sein de l'organisation.

Notre mission

Offrir des services d'intervention psychosociale et post-traumatique, ainsi que de l'accompagnement dans le parcours sociojudiciaire à **toute personne victime d'infraction criminelle**, à **ses proches** et **aux témoins** dans le but d'atténuer les conséquences du crime.

Ces services sont accessibles à tous, **sans égard** :

- à l'âge, au genre ou à l'identité de genre ;
- à la nature de l'infraction criminelle, à sa gravité ou au moment où elle est survenue ;
- au statut de la personne ayant commis l'infraction, qu'elle soit identifiée, dénoncée, poursuivie, reconnue coupable ou non.

Notre vision

Une société où chaque personne victime d'une infraction criminelle est **reconnue**, **considérée** et a **accès à des services spécialisés** adaptés à ses besoins.

Nos valeurs

RESPECT

Attitude bienveillante et attentive, relation de considération et de confiance.

ENGAGEMENT

Se manifeste en s'investissant de façon proactive dans chacune de nos actions.

PROFESSIONNALISME

Pratiques éthiques, intègres et rigoureuses qui témoignent de notre expertise.

COLLABORATION

Travailler efficacement en équipe et avec les partenaires pour atteindre des objectifs communs et valoriser la contribution de chaque membre.

EMPATHIE

Capacité à comprendre et à partager les sentiments d'autrui

Notre historique

Depuis 35 ans, le CAVAC de la Mauricie évolue et innove pour soutenir les personnes victimes, leurs proches et les témoins d'actes criminels. Fondé à Trois-Rivières en 1990, l'organisme a progressivement élargi son champ d'action en s'implantant à Shawinigan en 1998, à La Tuque en 2005, puis en développant, la même année, une offre de services adaptée à la communauté autochtone de Wemotaci.

Entre 2012 et 2024, ce sont plusieurs programmes qui voient le jour, dont certains en collaboration avec divers partenaires. En ordre chronologique, ceux-ci sont : nos programmes d'information, le programme d'intervention En-Jeu, nos programmes de référence policière (Sureté du Québec et Service de police de Trois-Rivières), le programme de référence et d'information des décisions d'octroi-(PRIDO), le programme de mesures de rechanges pour adultes (PMRG) et le programme d'accompagnement justice et santé mentale (PAJ-SM+).

En 2018, l'ajout d'un poste d'agent de liaison en matière de violences sexuelles (ALIVS) constitue une étape clé dans le développement de l'expertise spécialisée de l'organisme.

Un tournant majeur survient avec l'implantation des tribunaux spécialisés : La Tuque (2022), Shawinigan (2024) et Trois-Rivières (2025). Ce projet marque aussi l'arrivée d'un membre très spécial : un chien d'accompagnement judiciaire, offrant un soutien unique aux personnes que nous accompagnons.

Nos coordonnées

Siège social à Trois-Rivières

950 Rue Royale, bureau 104
Trois-Rivières, Québec
G9A 4H8

À partir du 1er mai 2026

500, rue St-Georges, suite 100
Trois-Rivières, Québec
G9A 2K8



Points de services

Palais de justice

Trois-Rivières

850, rue Hart
Trois-Rivières, Québec
G9A 1T9



Palais de justice

Shawinigan

212, 6^e rue de la Pointe
Shawinigan, Québec
G9N 8B6



Palais de justice

La Tuque

290, rue Saint-Joseph
La Tuque, Québec
G9X 3Z8



Notre territoire



368 095 habitants pour une superficie totale d'environ **37 590 km²**

Source des données démographiques : Institut de la statistique du Québec (ISQ), Gouvernement du Québec et statistique canada



Le territoire desservi comprend **deux districts judiciaires** :

- Trois-Rivières, incluant la MRC de Bécancour et la MRC de Nicolet-Yamaska
- Saint-Maurice, qui englobe Shawinigan et La Tuque



Deux Nations autochtones y sont présentes :

- Nation atikamekw : communauté de Wemotaci
- Nation abénaquise : communauté de Wôlinak (Wôlinak)



Services policiers sur le territoire

- 2 corps de police autochtones
- 10 postes de la Sûreté du Québec
- 1 poste de police municipal



61 municipalités desservies

Notre équipe

Notre conseil d'administration



Présidence

Monsieur **Pierre Boisvert**

Retraité, Président et Titulaire de l'Association professionnelle des officiers Sûreté du Québec.



Membre du conseil d'administration

Monsieur **Nicolas Berthelot**

Psychologue, professeur titulaire à l'Université du Québec à Trois-Rivières - Département des Sciences infirmières.



Vice-présidence

Me **Catherine Roberge**

Procureure en chef adjointe aux poursuites criminelles et pénales - Directeur des poursuites criminelles et pénales - Bureau Centre-du-Québec.



Membre du conseil d'administration

Monsieur **Hugo Fournier**

Officier d'opération, Centre de service MRC de Maskinongé - Louiseville, Sûreté du Québec.

Jusqu'à septembre 2025



Trésorerie

Monsieur **Benoît Villemure**

Retraité, Agent de gestion financière - Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec.



Membre du conseil d'administration

Monsieur **Enrico Morand**

Directeur, Centre de service MRC de Shawinigan, Sûreté du Québec.

Depuis novembre 2025



Secrétariat

Madame **Johanne Vachon**

Retraîtée, Directrice adjointe au Directeur de la protection de la jeunesse. CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec.

Depuis octobre 2025, assure la direction générale du CAVAC de façon intérimaire.



Membre du conseil d'administration

Monsieur **Michaël Provencher**

Division des enquêtes et soutien opérationnel, Normes professionnelles et du développement organisationnel - Direction de la police de Trois-Rivières.



Au cours de l'année, le conseil d'administration s'est réuni à **6 reprises**, offrant un espace d'échange, de réflexion et de décisions concertées.

Une assemblée générale annuelle s'est déroulée le **11 juin 2025**.

Merci aux membres de notre conseil d'administration qui unissent leurs expertises et leurs perspectives au bénéfice de la mission de du CAVAC afin d'assurer une saine gouvernance

Notre équipe

Notre équipe de gestion



Dave Lysight, directeur général
Johanne Vachon, directrice générale intérimaire
Geneviève Desjarlais, conseillère clinique
Céline Bordeleau, conseillère clinique
Nathalie Lampron, conseillère en ressources humaines et service administratif

Agents d'intervention (16)

Ariane Marinier
Audrey M. Lacoursière
Émilie Lévesque
Jennifer Boucher
Jennifer Héroux-Bourduas
Laurie Béland
Marie-Laurence Garceau
Marie-Pier Tessier-Juneau

Marilou Perron
Mélina Drouin
Mylène Bureau
Myriam Belhumeur
Noémie Champagne-Carignan
Sophie Pothier
Renée-Anne Lafontaine
Valérie Lepage

Agents de soutien aux interventions (13)

Andréanne Chevrette
Bianka Pigeon
Claudia Blais
Daphné Damphousse-Joly
Lorie Aubin
Lorie-Jane Duchesne
Marie-Ève Martel

Mathieu Plourde Cossette
Mélanie Lemieux
Nancy Pronovost
Roxanne Dubé
Sabryna Durand
Steeve Villeneuve



*Des intervenants engagés,
des expertises multiples,
un soutien humain.*



La mosaïque de photos ne correspond pas à l'ordre de présentation des noms.

Faits saillants 2025-2026

Nouveauté à souligner

Un nouveau projet voit le jour en collaboration avec la Commission d'examen des troubles mentaux (CETM). Trois intervenantes s'y engagent, se forment et ouvrent la voie à une nouvelle responsabilité : celle d'intervenant-pivot.

Mission : déménagement

L'organisation se prépare activement à son déménagement prévu en avril 2026. Déjà, un comité s'active, planifie, anticipe — transformant un déménagement d'envergure en un véritable chantier collectif.

Cohésion renforcée

Deux rencontres ont réuni l'ensemble de l'équipe, permettant non seulement de se retrouver, mais aussi d'identifier, ensemble, les valeurs clés de l'organisme.

Recrutement en force

Cinq nouvelles personnes se joignent à nous — dont une ressource à La Tuque, un poste attendu depuis longtemps!

Continuité du Leadership

En l'absence du directeur général, cher à l'équipe, Mme Johanne Vachon, secrétaire du conseil d'administration, assure la direction par intérim. Cette transition, portée avec rigueur et bienveillance, a permis à l'équipe de poursuivre son élan avec confiance.

Un projet porté par la collaboration



Le CAVAC s'est engagé dans un projet soutenu par le Ministère de la Justice visant à valoriser la collaboration et à donner une voix aux personnes touchées.



<http://www.youtube.com/watch?v=PFwb8I9bNdQ>

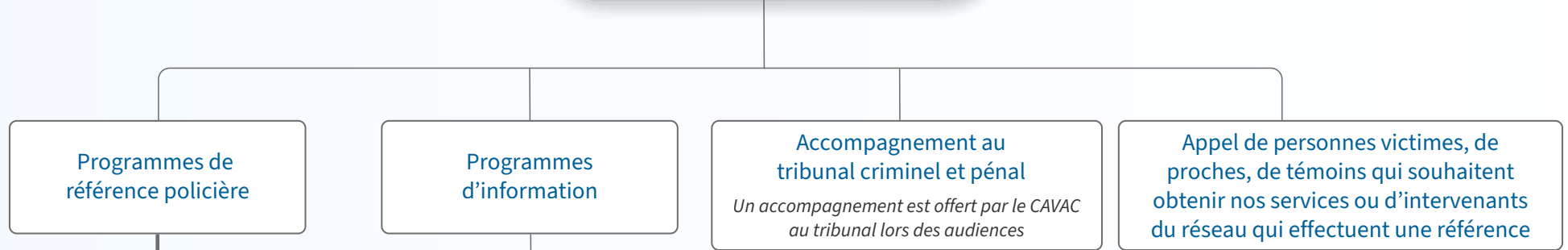
« Derrière chaque victime d'acte criminel, il faut toute une équipe qui collabore. »

Ce que le projet a permis :

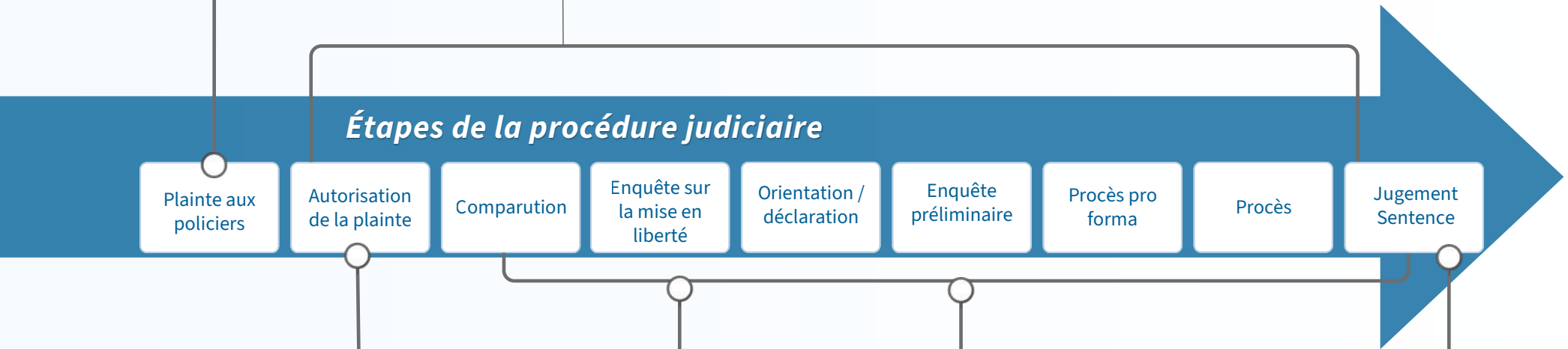
- Entrevues avec des partenaires et témoignages de personnes accompagnées
- Réalisation et diffusion d'une vidéo.
- Visionnement officiel lors d'un moment rassembleur avec l'ensemble des personnes impliquées

Pour votre implication, un grand merci aux trois personnes ayant accepté de partager leur vécu, ainsi qu'à Patrick Fontaine (Sûreté du Québec), Jean-Pascal Héroux (Police de Trois-Rivières), Maud Flamand (Centre d'amitié autochtone), Me Catherine Lacoursière (DPCP), Lorie Aubin (CAVAC) et à La Boîte Ronde

Accès aux services



Les programmes d'information sont déployés à différentes étapes de la procédure judiciaire.



Nos programmes d'information

Portrait de notre clientèle et statistiques



5 084 personnes ont reçu des services

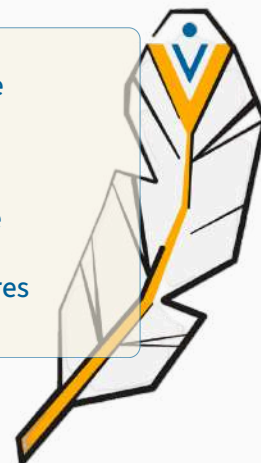


11 941 services directs ont été rendus

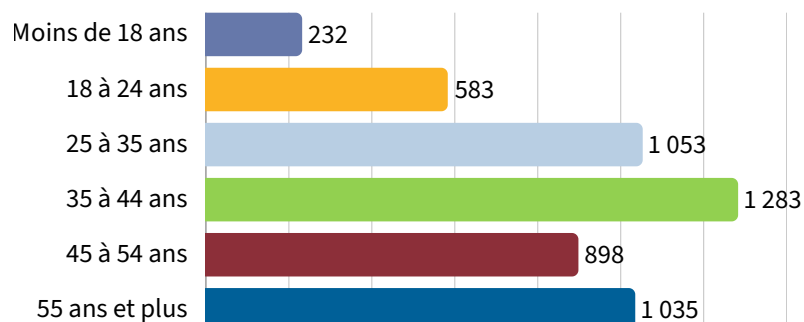
→ 4 188 de nos clients ont déposé une plainte aux services policiers

→ 3 593 de nos clients sont impliqués dans une procédure judiciaire

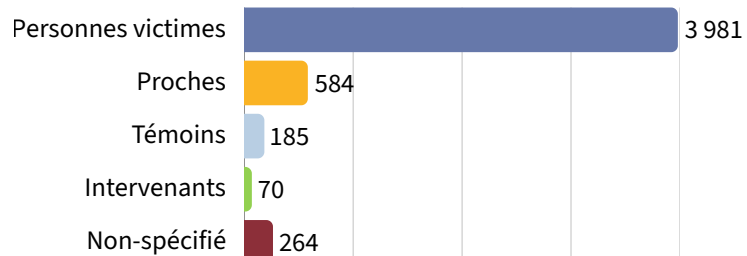
→ 100 personnes issues des Premières Nations



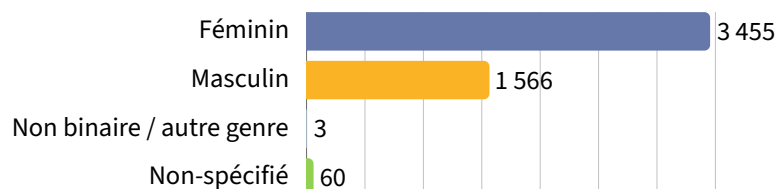
Répartition de notre clientèle par groupe d'âge



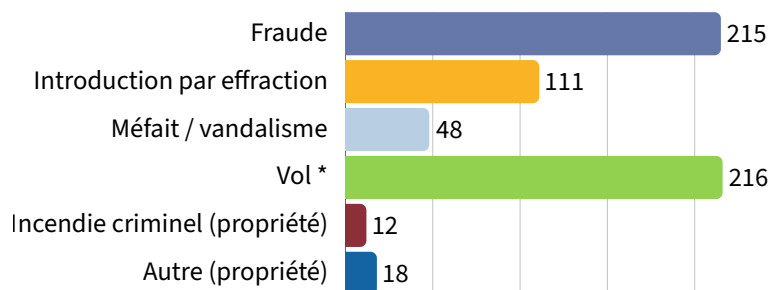
Répartition de notre clientèle par statut



Répartition de notre clientèle par l'identité de genre



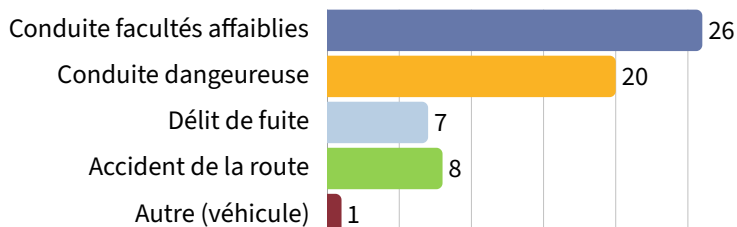
Type de crime - contre la propriété



Le nombre de crimes contre la propriété est de **620**, ce qui représente environ **12 %**

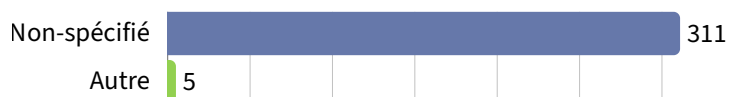
* La catégorie vol inclut le vol d'un véhicule à moteur

Type de crime - implique un véhicule à moteur



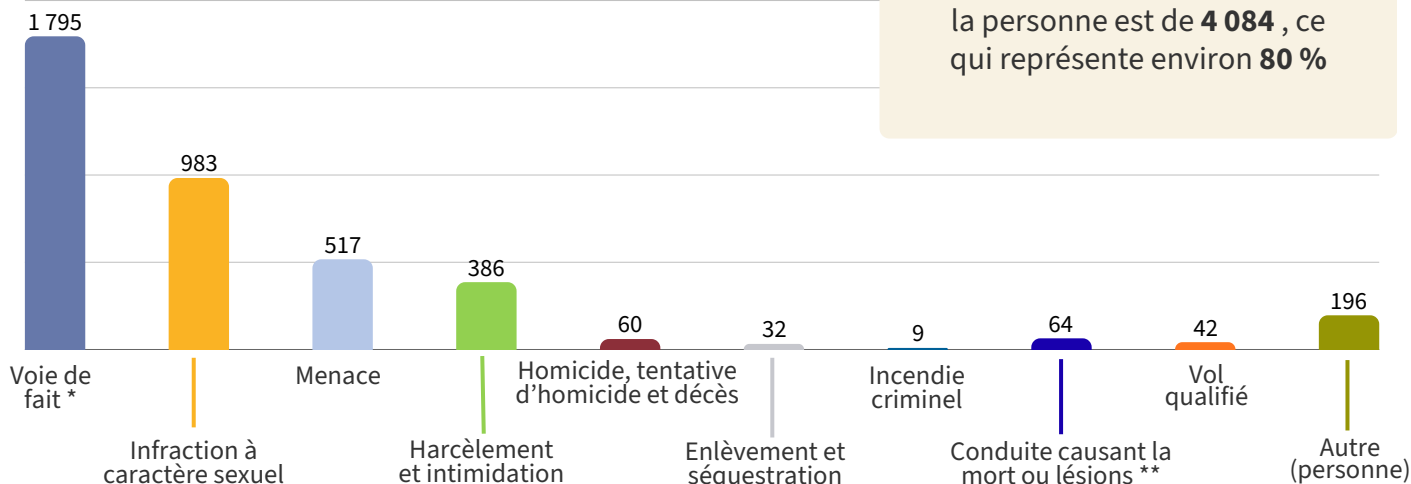
Le nombre de crimes impliquant un véhicule à moteur est de **62**, ce qui représente environ **1 %**

Type de crime - Autres



Le nombre de crimes non-spécifié et autre est de **316**, ce qui représente environ **6 %**

Type de crime - contre la personne

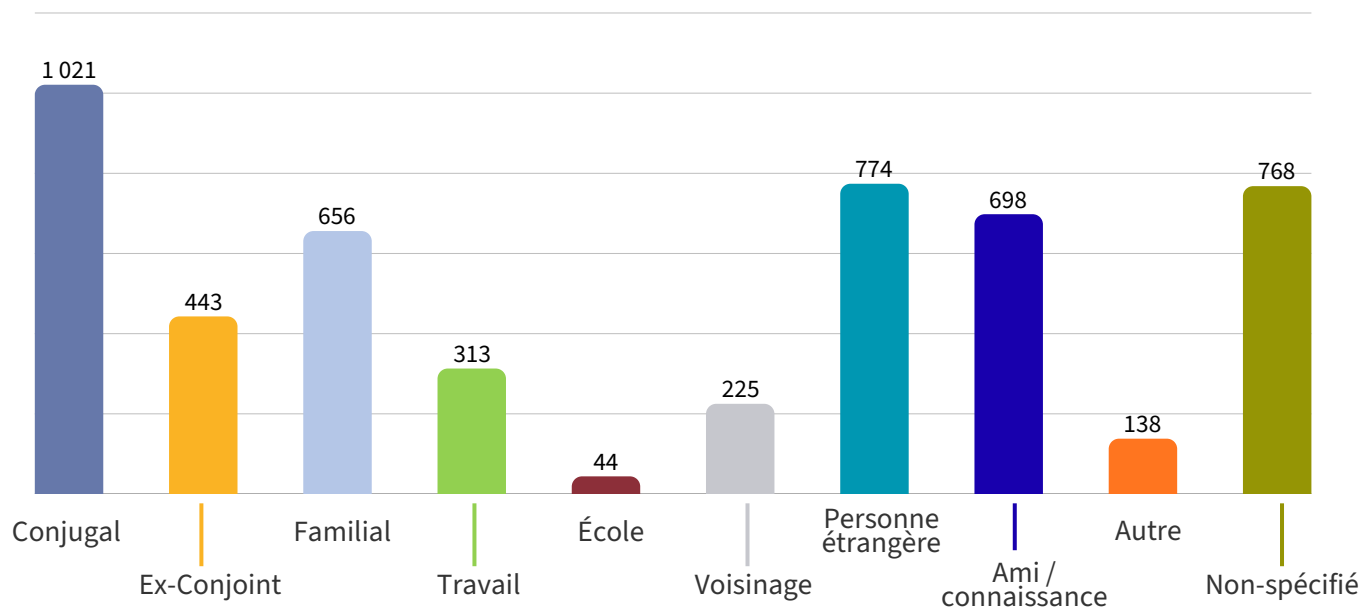


Le nombre de crimes contre la personne est de **4 084**, ce qui représente environ **80 %**

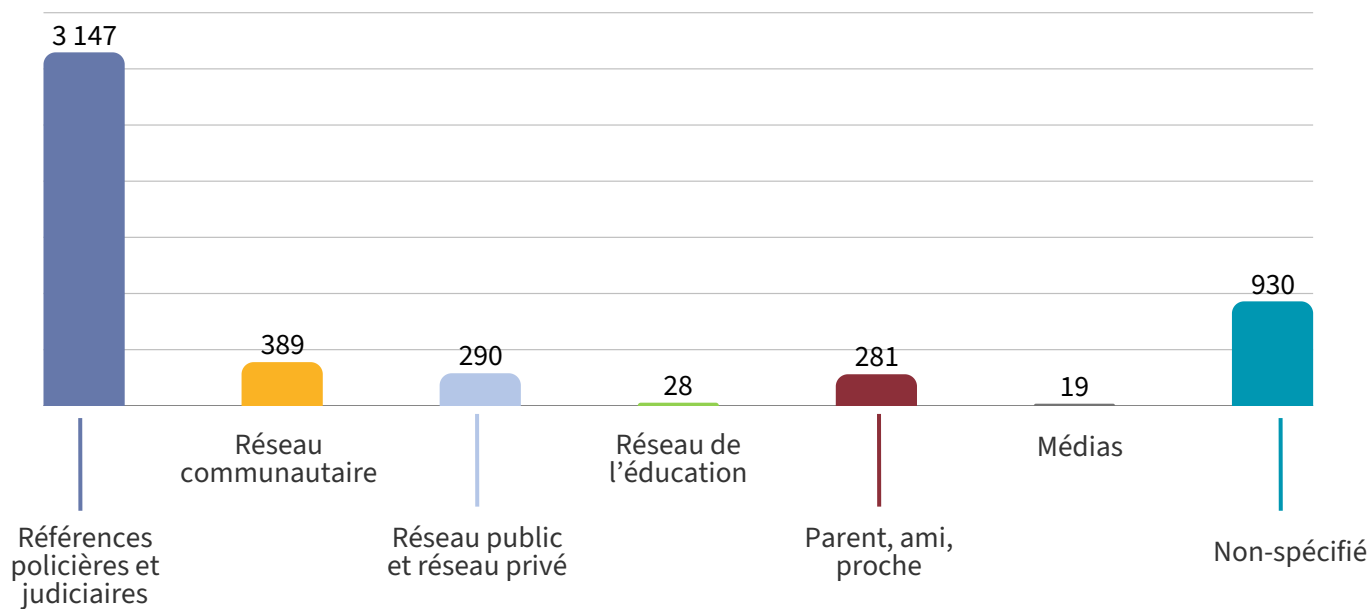
* Voie de fait inclus les voies de fait graves, avec lésions et les voies de fait armées

** Inclus la conduite dangereuse, la conduite avec facultés affaiblies et le délit de fuite lorsque ceux-ci causent la mort ou des lésions

Contexte dans lequel le crime a eu lieu



Répartition de notre clientèle par la source de la référence au CAVAC



Nos services et programmes

Services courants

Accueil et évaluation

Le service d'accueil et d'évaluation constitue un premier point de contact essentiel pour les personnes touchées par un acte criminel. Nos agentes d'intervention offrent une **écoute attentive** afin de bien **cerner les besoins** et **orienter** chaque personne vers les services appropriés.

1 961
contacts
d'accueil et évaluation

Intervention psychosociale

Un **suivi psychosocial** à court terme (5 à 7 rencontres) est offert afin d'offrir une **intervention adaptée**, réduire les conséquences de l'acte criminel et **favoriser le rétablissement**.

728
rencontres psychosociales

Assistance technique

L'assistance technique est offerte pour :

- présenter une **demande d'indemnisation** (IVAC, CNESST, SAAQ ou autres)
- produire des **documents liés à l'acte criminel** (déclaration de la victime, résiliation de bail en contexte de violence conjugale ou sexuelle, autres démarches administratives connexes.

417
assistances techniques

Accompagnement

L'**accompagnement au tribunal** est offert aux personnes assignées à témoigner au tribunal criminel et pénal. L'accompagnement consiste à accueillir les témoins, explorer leur état, offrir une préparation au témoignage et un soutien concret au courant de la journée.

Nous pouvons également accompagner les personnes qui le souhaitent lors de leur **rencontre avec le DPCP**.

750
accompagnements

Orientation vers des ressources spécialisées

Nous assurons le **référencement** vers les ressources les plus adaptées selon les besoins spécifiques de nature juridique, médicale, sociale ou autre.

3 711
références

Information judiciaire et information sur les droits et recours

Le **suivi des différentes étapes des procédures judiciaires** est offert tout au long du processus, dans le respect du rythme de chacun et selon ses besoins.

49 276
informations judiciaires et sur
les droits et recours

Programme de référence policière

Le CAVAC maintient des liens étroits avec la Sûreté du Québec et le Service de police de Trois-Rivières, notamment par la mise en œuvre du programme de référence policière. Ces ententes permettent la transmission systématique et rapide des dossiers de crimes contre la personne à nos équipes d'intervention.

Dès la réception des dossiers, nos intervenantes prennent contact de façon proactive avec les personnes concernées. Elles procèdent à une **évaluation globale** de la situation, incluant la sécurité, les besoins immédiats et les impacts vécus, puis assurent une **orientation** rapide vers les ressources les plus appropriées, qu'il s'agisse des services réguliers du CAVAC ou de partenaires du milieu. Cette approche proactive, pouvant être déployée avant l'autorisation officielle de la plainte, contribue à réduire la cristallisation des conséquences à long terme et à soutenir plus efficacement les personnes accompagnées.

Au cours de la dernière année, le renforcement des liens de collaboration a favorisé une augmentation des références directes, une meilleure circulation de l'information et des interventions plus cohérentes et efficaces.



Référence policière Trois-Rivières (RPTR)

Nombre de dossiers analysés	1 146
Nombre de personnes victimes concernées dans ces dossiers	1 331
Nombre de personnes contactées	247

L'**écart** entre le nombre de personnes victimes concernées et le nombre de personnes victimes contactées **s'explique par les différentes étapes du processus d'analyse des dossiers effectué par nos intervenantes.**

Par exemple, pour le RPTR, parmi les **1 331** personnes concernées, **898** avaient déjà un suivi au CAVAC ou dans une autre ressource, ce qui explique qu'un contact, à cette étape-ci, ne soit pas nécessaire.



Référence policière Sûreté du Québec (RPSQ)

Nombre de dossiers analysés	2 487
Nombre de personnes victimes concernées dans ces dossiers	2 794
Nombre de personnes contactées	342

Programmes d'information

Mandaté par le ministère de la Justice du Québec, le Réseau des CAVAC a mis en place des programmes d'information visant à assurer une **communication rapide, claire et proactive** avec les personnes victimes tout au long du processus judiciaire. Leur déploiement repose sur la collaboration avec le DPCP et le Greffe criminel et pénal.

En assurant une transmission proactive de l'information et en favorisant un premier contact humain, ces programmes jouent un rôle clé dans l'accomplissement de notre mission.



Merci à **Lorie Aubin** d'avoir accepté de participer à la vidéo réalisée dans le cadre de la Semaine des victimes et des survivants d'actes criminels. Pour visionner la vidéo, voir la page 9

Infovac-Plus

Le programme **INFOVAC-PLUS** informe les personnes victimes d'actes criminels au moyen d'**envois postaux** transmis à deux étapes clés de la procédure judiciaire : à l'*ouverture* de celle-ci (autorisation de la plainte par le DPCP), et lors de la *fermeture* du dossier (jugement / sentence).

L'envoi postal initial comprend des documents transmettant des informations de base confirmant qu'une plainte a été autorisée et les chefs d'accusation portés, de même que le formulaire de Déclaration de la victime sur les conséquences du crime. Les gens sont également invités à nous contacter s'ils ont des questions.

Lorsque l'accusé est condamné à une peine d'emprisonnement au moment de l'envoi de fermeture, nous veillons à transmettre les références vers la Commission québécoise des libérations conditionnelles (CQLC) ou la Commission des libérations conditionnelles du Canada (CLCC).

434 envois supplémentaires par rapport à l'an dernier, soit une hausse d'environ 9 %

	Infovac - Chambre criminel et pénal		Infovac - Chambre de la jeunesse		Nombre total d'envois acheminés
	Étape Ouverture	Étape Fermeture	Étape Ouverture	Étape Fermeture	
Trois-Rivières	1 408	1 538	91	52	3 089
Shawinigan	803	646	74	65	1 588
La Tuque	252	255	8	12	527
Total	2 463	2 439	173	129	5 204

Programmes d'information

Programme INFOVAC-Plus Bonifié (PIPB) et PIPB Jeunesse

Le programme PIPB a pour objectif de communiquer **via un appel** avec les personnes victimes à la suite de l'envoi postal effectué dans le cadre du programme INFOVAC-PLUS. Cet appel permet de confirmer la réception des documents transmis, de répondre aux questions de la personne victime, d'évaluer sa situation actuelle et ses besoins, de lui offrir nos services et, au besoin, de la référer vers des ressources appropriées.

Le volet PIPB Jeunesse s'adresse spécifiquement aux victimes d'un contrevenant âgé de moins de 18 ans, dans le contexte de procédures judiciaires relevant de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA).

Programme CAVAC-Info et Cavac-Info jeunesse

Les programmes CAVAC-Info et CAVAC-Info Jeunesse ont pour objectif de rejoindre rapidement les personnes victimes, **via un appel**, lorsqu'un document judiciaire est produit suite à la comparution d'un individu suite à une arrestation. Cette communication permet de transmettre de l'information relative à la détention ou aux conditions de mise en liberté de l'accusé, qu'il s'agisse d'un adulte ou d'un adolescent. Il favorise également une prise de contact humain permettant d'explorer la situation de la personne victime, d'identifier ses besoins et ses craintes, de lui offrir nos services et, au besoin, de la référer vers des ressources appropriées.

Lorsque la personne ne peut être jointe par téléphone, **le document judiciaire lui est transmis par la poste**, accompagné d'une invitation à communiquer avec nos services.



581 appels supplémentaires par rapport à l'an dernier, soit une **hausse d'environ 34 %**

	PIPB et PIPB jeunesse		Cavac-Info et Cavac-Info jeunesse		Nombre total d'appels effectués
	Personnes rejointes	Messages / tentatives	Personnes rejointes	Messages / tentatives	
Trois-Rivières	220	290	409	511	1 430
Shawinigan	130	165	179	196	670
La Tuque	20	48	40	77	185
Total	370	503	628	784	2 285

Programmes de justice réparatrice et d'adaptabilité judiciaire

En collaboration étroite avec ses partenaires, le CAVAC contribue activement au déploiement de programmes de justice réparatrice et d'adaptabilité judiciaire visant à répondre aux réalités diverses des personnes contrevenantes impliquées dans le système judiciaire, en contactant les personnes victimes dans le dossier. Lorsque des personnes sont rejointes dans le cadre de ces programmes, l'intervenante peut établir un premier contact, en plus de communiquer l'information relative au programme pour lequel la personne est contactée.

Si la personne est déjà connue de nos services, le contact vise à maintenir la relation d'aide tout en réalisant une réévaluation des besoins afin d'y répondre de manière adaptée et cohérente avec son cheminement.

Programme de mesures de rechange général (PMRG)

Le PMRG est un processus de déjudiciarisation destiné aux adultes, offert en alternative à la procédure judiciaire criminelle traditionnelle. Fondé sur les principes de **justice réparatrice**, il vise à responsabiliser la personne contrevenante tout en la sensibilisant quant aux torts causés. Trois types de mesures de rechange peuvent être proposés : la réparation envers la personne victime, lorsque celle-ci souhaite s'impliquer, la réparation envers la collectivité et des activités de sensibilisation.

Le PMRG repose sur une collaboration entre le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), l'organisme Équijustice et le CAVAC. En complémentarité avec ces partenaires, le CAVAC joue un rôle clé auprès des personnes victimes en leur offrant une information claire sur le programme, en répondant à leurs questions, en explorant leurs besoins et en leur proposant des services adaptés à leur situation.

Programme de mesures de rechange général (PMRG)

	Nouveaux dossiers traités	Nombre de personnes/d'entreprises victimes impliquées
Trois-Rivières	61	75
Shawinigan	29	31
La Tuque	05	06
Total	95	112



Programme d'accompagnement justice et santé mentale (PAJ-SM+)

Le Programme d'accompagnement justice et santé mentale (PAJ-SM+) vise à adapter les procédures judiciaires à la réalité des personnes contrevenantes adultes **présentant des vulnérabilités**, notamment en santé mentale (avec ou sans diagnostic), en fonctionnement cognitif, en dépendance ou en trouble du spectre de l'autisme. L'admissibilité repose sur l'existence d'un lien entre ces vulnérabilités et la commission de l'infraction. La personne contrevenante doit également reconnaître les faits et s'engager activement dans la démarche.

Le programme favorise la réinsertion sociale et la diminution des risques de récidive grâce à un encadrement structuré et un suivi rigoureux assurés par une équipe multidisciplinaire, en agissant sur les facteurs ayant contribué à l'infraction.

Sa mise en œuvre repose sur une concertation étroite entre les acteurs judiciaires et psychosociaux. En complémentarité avec ces partenaires, le CAVAC informe les personnes victimes de l'orientation de l'accusé vers le programme, répond à leurs questions, explore leurs préoccupations et leur offre des services adaptés à leur réalité.

Programme d'accompagnement justice et santé mentale (PAJ-SM+)

	Nouveaux dossiers traités	Nombre de personnes/d'entreprises victimes impliquées
Trois-Rivières	53	62
Shawinigan	27	32
Total	80	94

Qui dit déménagement dit nouveaux aménagements : un vent de renouveau jusque dans nos bureaux du Palais de justice



Programmes de préparation au témoignage

Présent dans les trois palais de justice du territoire, le CAVAC offre un service de préparation au témoignage accessible directement sur place grâce à un local dédié dans chacun d'eux. Toute personne appelée à témoigner devant la Cour criminelle et pénale peut ainsi bénéficier d'une préparation au témoignage, qui est généralement offerte lors d'une rencontre préalable ou, lorsque la situation le requiert, le matin même de l'audience.

Ce service vise à permettre aux personnes de se sentir plus calmes, outillées et confiantes face à cette étape souvent exigeante. Les intervenants expliquent le déroulement du témoignage et les attitudes à privilégier afin de favoriser une prise de parole authentique et augmenter le sentiment de compétence lors de leur témoignage.

Programmes dédiés aux clientèles vulnérables (PTV)

Programme Témoin enfant (PTV-PTE)

Développé par le CAVAC de l'Outaouais, le Programme Témoin enfant (PTE) est une initiative novatrice conçue pour répondre aux besoins spécifiques des enfants et des adolescents tout en respectant les règles entourant la protection de la preuve. Destiné aux jeunes âgés de 5 à 17 ans, le programme se déploie sur une période de 5 à 7 rencontres adaptées à leur niveau de développement.

À l'aide d'approches et de stratégies variées, les intervenants soutiennent le témoin mineur dans l'acquisition de compétences favorisant un témoignage crédible et sécurisant.



Nombre de personnes dont le suivi est complété ou en cours	14
Nombre de rencontres effectuées	52

Programme Témoin en violences sexuelles et violence conjugale (PTV-PTVSVC)

Inspiré du modèle du PTE, ce programme est destiné aux adultes assignés à témoigner dans le contexte des tribunaux spécialisés. Grâce à une intervention structurée de 3 à 5 rencontres, les personnes victimes sont encouragées à acquérir les compétences nécessaires en vue de livrer un témoignage complet devant le tribunal, favorisant du même coup leur participation au sein du processus judiciaire. Il s'agit d'une démarche spécifique à la situation particulière des victimes de violences sexuelles et conjugales.



CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS

PROGRAMME TÉMOIN EN VIOLENCES SEXUELLES ET VIOLENCE CONJUGALE

Nombre de personnes dont le suivi est complété ou en cours	6
Nombre de rencontres effectuées	14

*La première rencontre de ce programme a été effectuée le **04 décembre 2025** à Trois-Rivières*

Agente de liaison et d'intervention en violences sexuelles (ALIVS)

L'ALIVS agit comme intervenante **pivot** dans les dossiers de violences sexuelles. Ce poste a pour mission de faciliter le parcours des personnes victimes, notamment par une flexibilité du suivi adaptée à la réalité et au rythme de chacune, le maintien et le développement de liens étroits avec les organismes partenaires, la mise en place de références personnalisées, ainsi qu'une présence active au sein de différentes instances de concertation.

Cette **implication soutenue** favorise une collaboration efficace et complémentaire, dans le respect des mandats et des expertises de chacun. À l'interne, l'ALIVS occupe également un rôle essentiel en tant que **personne-ressource** pour l'ensemble des dossiers de violence sexuelle, contribuant au soutien et à l'expertise clinique de l'équipe.

Le **développement continu des compétences professionnelles** demeure central afin de répondre de manière juste et adaptée à la complexité croissante des situations rencontrées.

La prise en charge de ces dossiers comporte des défis importants, lesquels sont amplifiés par des enjeux de ressources. L'ALIVS assume ce mandat en plus de ses fonctions d'agente d'intervention régulière et, en l'absence d'une Équipe dédiée d'intervention en exploitation sexuelle (ÉDIES) au CAVAC de la Mauricie, prend également en charge ce volet.

L'engagement de notre ALIVS, qui met toute son expertise, sa rigueur et sa créativité au service de l'amélioration continue des pratiques auprès des personnes victimes de violence sexuelle, permet une **innovation continue** de son poste.

Implications et représentations

- Comité outils - élaboration d'outils pour la trajectoire en violences sexuelles avec les tribunaux spécialisés
- Intervention spéciale à l'échelle provinciale (Gatineau, Montréal, Laval, Trois-Rivières, Lévis) avec l'Équipe d'intervention et de lutte au proxénétisme (EILP) de la Sûreté du Québec, le service de police de la ville de Québec et Montréal (SPVQ et SPVM) et Trois-Rivières (SPTR) ayant comme objectif la détection des victimes potentielles d'exploitation sexuelle.
- Participation reportage JE sur le partage d'images intimes (**Pour visionner, voir le lien à la page 26**)
- Entrevue avec étudiant de l'Université Laval en travail social, pour le cours introduction en travail social
- Présences à la Table de concertation santé bien-être des hommes et comité sur la création d'ateliers sur la masculinité toxique
- Participation projet de recherche Exploration des réalités vécues par les adolescentes et les femmes qui échangent ou qui ont déjà échangé des services sexuels en Mauricie menée par le CRSA en collaboration avec le CALACS de Trois-Rivières et le CALACS Entraid'action.
- Présence à la journée «Le communautaire c'est salubre» - UQTR

Tribunal spécialisé

Ce projet de société vise à offrir aux personnes victimes un cheminement judiciaire plus adapté à leurs besoins, à leur réalité et à leurs attentes, en misant sur une approche concertée entre les acteurs judiciaires et psychosociaux. Le Cavac collabore notamment au niveau de l'accompagnement des personnes victimes, dans une perspective de pratiques sociojudiciaires adaptées et sécuritaires.

Activités de déploiement et de suivi d'implantation

L'année 2025-2026 a marqué une étape importante dans le déploiement du modèle TSVSVC dans les districts de Trois-Rivières et de Saint-Maurice.

Ce déploiement s'est appuyé sur une série soutenue de rencontres à la fois sur le plan de la technostructure et clinique. De **nombreuses rencontres de travail** ont permis de consolider les bases du tribunal spécialisé, tant pour le volet violence conjugale que pour l'implantation progressive du modèle en matière de violence sexuelle. Ces travaux ont mobilisé **l'ensemble des partenaires concernés**, dont le DPCP, la Sûreté du Québec, l'équipe d'implantation du tribunal et le CAVAC.

Au-delà de la mise en place organisationnelle, des efforts soutenus ont été déployés pour **accompagner les pratiques cliniques**. Des espaces de soutien, de réflexion et de formation ont été offerts aux ISL, favorisant le développement d'une expertise commune et l'appropriation du modèle. Cette démarche témoigne d'une volonté affirmée : celle de construire un système qui ne se contente pas de juger, mais qui comprend, soutient et protège.

L'intensité et la complémentarité de ces rencontres, tant au niveau stratégique que clinique, témoignent d'une mobilisation constante des acteurs et d'une volonté affirmée de structurer des pratiques solides, cohérentes et adaptées aux réalités des personnes victimes.

Nombre d'intervenantes sociojudiciaires de liaison en poste	4
Aménagement des locaux au Palais de justice de Trois-Rivieres	23 juillet 2025



Intervenantes sociojudiciaires de liaison (ISL)

Les ISL jouent un **rôle central** au croisement du système judiciaire et des réalités vécues par les personnes victimes. Grâce à leur expertise, notamment en violence conjugale, elles réalisent des **évaluations rigoureuses** et continues des besoins et des enjeux de sécurité, assurant un accompagnement à la fois humain et structuré. Leur présence au palais de justice permet une **orientation rapide** vers les ressources appropriées et favorise une collaboration étroite avec les procureurs et les partenaires. Les ISL sont également appelées à contacter les personnes victimes dans le cadre de diverses ententes de collaboration, telles que le programme du bracelet anti-rapprochement (BAR) -voir page 25, et les évaluations téléphoniques des besoins, des intentions et de la sécurité de la personne victime lorsque la personne accusée est détenue.

Elles agissent également à titre de personnes-ressources pour le Carrefour sécurité en violence conjugale lors des cellules d'actions concertée (CSVC).

Dans ce contexte, elles font preuve d'une grande expertise et d'une capacité à agir avec rapidité, soin et efficacité, tout en maintenant un haut niveau de rigueur et de sérieux, notamment dans l'analyse des situations et la transmission de leur opinion professionnelle aux procureurs.

Par ailleurs, elles contribuent activement à la cohérence, à la qualité et à l'efficacité des interventions, tant auprès des personnes victimes qu'au sein des équipes et des mécanismes de concertation.

Nombre de rencontres effectuées par les ISL dans le cadre de leur rôle	172
Date de début des rencontres ISL - district de Trois-Rivières	2 septembre 2025

*Au cours de l'année financière 2024-2025, 70 rencontres ISL ont été réalisées dans le district de Saint-Maurice. Par ailleurs, **102 rencontres supplémentaires** ont été effectuées par rapport à l'année précédente, ce qui s'explique par la poursuite du déploiement, l'implantation dans le district de Trois-Rivières et 2 postes d'ISL supplémentaires.*

Chien d'assistance judiciaire

Le programme d'accompagnement par Mays, chien d'assistance judiciaire, a **débuté en mars 2025** et est déployé dans les **trois palais de justice de la Mauricie**. Il vise à offrir un soutien émotionnel aux personnes victimes ou témoins vulnérables participant aux audiences des Tribunaux spécialisés en matière de violences sexuelles et de violence conjugale.

Grâce à son caractère curieux, doux et enjoué, Mays favorise un **climat sécurisant** pour les personnes accompagnées. Dès les premiers mois du programme, les interventions ont montré des **retombées importantes** : **diminution du stress, plus grande aisance à témoigner et création de liens empreints d'émotion, d'apaisement et de réconfort.**



Un rôle clé au cœur du programme

Le poste d'intervenante responsable du chien d'assistance judiciaire est **essentiel** au programme. Responsable de Mays en tout temps, elle veille à son bien-être, participe aux accompagnements et met son expertise psychosociale au service des personnes soutenues. Elle s'assure aussi que chaque intervention se déroule dans un **cadre sécuritaire**, en vérifiant notamment l'absence de craintes ou d'allergies, afin de préserver le **bien-être de tous**.

Nombre de rencontres de présentation entre la personne victime et Mays	19
Nombre d'accompagnements lors d'une audience à la Cour	54
Nombre d'accompagnements autres (préparation au témoignage, rencontre PPCP, etc.)	12
Total de contacts entre une personne victime et Mays	85
Nombre d' heures totales des interventions *	228

**La compilation des heures d'interventions débute à partir de septembre 2025*



Photo prise par Nicolas Bourdeau, photographe lors de l'événement Portes ouvertes chez Mira

Représentations et implications

Rencontre de projet chien d'assistance judiciaire - 3 rencontres

Présentation de Mays à l'assemblée générale annuelle du barreau de la Mauricie, mai 2025

Kiosque CAVAC aux Portes ouvertes de Mira, septembre 2025

Rencontre de consultation avec un citoyen, Monsieur Robert Furst, habitant la suisse, septembre 2025

Participations au projet Tête-à-Tête avec la justice, en collaboration avec Info Justice en décembre 2025:

- Maison des jeunes Action Jeunesse
- Maison des jeunes Entrado
- Maison des jeunes Escale Jeunesse
- Maison des jeunes Alternative Jeunesse

Entente de collaborations et partenariats

Bracelet anti-rapprochement (BAR)

Le Bracelet antirapprochement est un **outil de protection complémentaire** pour les personnes victimes de violence conjugale ou d'exploitation sexuelle. Porté par la personne contrevenante, le dispositif électronique permet de surveiller en continu le respect des conditions de distance imposées par le tribunal. Un téléphone cellulaire jumelé au système est remis à la personne victime, qui est immédiatement avisée en cas de rapprochement interdit et peut alors activer son plan de sécurité.

Lorsqu'il y a une évaluation de la faisabilité de la mesure, le Ministère de la Sécurité publique communique avec le Cavac. L'intervenant contacte alors la personne victime afin d'**évaluer son intérêt** à l'égard du bracelet antirapprochement, d'**identifier ses besoins**, d'**élaborer des scénarios de protection** et d'assurer l'**accès aux services** et aux ressources appropriés.

Demandes reçues du Ministère de la Sécurité public	
Trois-Rivières	24
Shawinigan	24
La Tuque	04
Total	52

Programme de référence et d'information des décisions d'octroi (PRIDO)

La Commission québécoise des libérations conditionnelles (CQLC) est responsable de l'analyse et du traitement des demandes de mise en liberté sous condition des personnes contrevenantes purgeant une peine de six mois à deux ans moins un jour. Chaque jour, elle rend des décisions d'octroi, de renouvellement ou de modification des conditions de mise en liberté.

Lorsque l'une de ces décisions concerne une personne victime inscrite pour recevoir de l'information, les renseignements pertinents sont transmis au Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) dans le cadre du Programme de référence et d'information des décisions d'octroi (**PRIDO**).

Grâce à ce programme, le CAVAC communique avec la personne victime afin de l'informer de la décision rendue par la CQLC, de lui offrir un **espace d'écoute et de soutien**, et de l'accompagner dans la compréhension des critères et des considérations ayant guidé la décision. Le PRIDO contribue ainsi à renforcer le sentiment de reconnaissance, de sécurité et de compréhension des personnes victimes, en favorisant l'accès à une information juste, humaine et adaptée à leurs besoins.

Informations transmises	
Permission de sortir préparatoire à la libération conditionnelle (PSPLC)	4
Libération conditionnelle (LC)	8
Total	12

Implications et représentations

Comités du CAVAC de la Mauricie

Comité En-Jeu	Comité Social	Comité CETM *	Comité déménagement
8 rencontres	7 rencontres	2 rencontres	10 rencontres

*Comité pour les intervenants-pivots du projet de la Commission d'examen des troubles mentaux

Réseau des CAVAC

Comité Bonnes pratiques avec le CAVAC de Lanaudière, Montréal et Centre-du-Québec - 7 rencontres

Rencontre réseau des ressources cliniques - 8 rencontres

Communauté de pratique programme de témoignage pour personnes vulnérables - PTE - 7 rencontres

Rencontre Équipe TSVSVC Déploiement et autre - 13 rencontres

Comité soutien aux intervenants et développement professionnel - 2 rencontres

Communauté de pratique programme de témoignage pour personnes vulnérables - PTVSVC - 1 rencontre

Partenaires et collaborateurs

Comité directeur PAJ-SM Shawinigan - 1 rencontre

Rencontre des partenaires PMRG Trois-Rivières - 1 rencontre

Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain pour les Autochtones - ATOSKECTAKAN - 2 rencontres

Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain pour les Autochtones / SOUS-COMITÉ JUSTICE - NAKICKATATOWIN - 2 rencontres

Table socio judiciaire Shawinigan - 1 rencontre

Table socio judiciaire Trois-Rivières -1 rencontre

Congrès de justice réparatrice et de médiation organisé par Équijustice

Rencontre avec Équijustice pour une présentation mutuel de nos services

Kiosque à l'événement Le communautaire, c'est salutare, UQTR

Journée conférence Atikameks

Présence lors du soulèvement du premier anniversaire de la signature de la Charte Cawonok au Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières



Participation lors du reportage J.E. «Les voleurs d'intimité» portant sur le partage de photo intime.

<https://www.tvaplustv.ca/tva/j-e/saison-33/episode-955-les-voleurs-d-intimite-1137048772>



Crédit photo : Laurent Petiquay-Néquado
<https://ciusssmcq.ca/actualites/2565/un-an-deja-pour-la-charte-cawonok/>

Le développement et l'actualisation de nos compétences

- La Commission d'examen des troubles mentaux du Québec, offert par par le Tribunal administratif du Québec
- Séances d'information sur l'Aide financière d'urgence
- Intervention avancée auprès des enfants : perfectionnement PTE pour l'ensemble des CAVAC
- Pratiques professionnelles liées au rôle d'intervenant(e) sociojudiciaire de liaison
- Séances d'information - Loi visant à contrer le partage sans consentement d'images intimes et à améliorer la protection et le soutien en matière civile des personnes victimes de violence
- L'état de stress post-traumatique: mettre de l'ordre dans le chaos
- PL-73 Séances d'information - Loi visant à contrer le partage sans consentement d'images intimes et à améliorer la protection et le soutien en matière civile des personnes victimes de violence
- MAUX CROISÉS : Ne restons pas sans mots face aux violences à caractère sexuel et leurs réalités multiples
- Le trauma vicariant : Problématique ou déformation professionnelle ?
- Tenue de dossier en criminologie
- Le trouble de stress post-traumatique : Reconnaître, comprendre et intervenir
- Mémoire traumatique et théorie polyvagale : mieux la comprendre pour mieux intervenir
- Violence conjugale chez les populations LGBTQ+
- Honte : la comprendre pour mieux intervenir
- Approfondir l'ÉFS (éval. du fonctionnement social) en articulant ses compétences cliniques et analytiques ainsi que sa posture professionnelle

Portail TSVSVC

- Les connaissances de base sur la violence sexuelle envers les jeunes et ses conséquences
- Séance d'information sur le tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale
- Les droits et recours des personnes victimes d'actes criminels dans le système de justice pénale
- Prévenir l'homicide du partenaire intime
- Les violences conjugales, familiales et sexuelles en milieux autochtones
- Les victimes d'exploitation sexuelle et le système judiciaire
- Étranglement en contexte de violence conjugale
- La LAPVIC en quelques clics : mieux la connaître pour bien informer
- Accompagner l'enfant victime de violence sexuelle et ses proches à travers la trajectoire sociojudiciaire
- Formation générale sur les violences à caractère sexuel - Module 1-Les violences à caractère sexuel : introduction multidisciplinaire pour une pratique éclairée
- Formation générale sur les violences à caractère sexuel - Module 2 – Les réalités multiples des personnes victimes et survivantes : adopter une approche individualisée pour mieux accompagner
- Les connaissances de base sur la violence sexuelle envers les jeunes et ses conséquences
- Accompagner l'enfant victime de violence sexuelle et ses proches à travers la trajectoire sociojudiciaire
- Les enfants vivant en contexte de violence conjugale
- Sensibilisation aux réalités autochtones en contexte d'intervention sociojudiciaire
- La violence ne cesse pas après la rupture : démystifier la violence conjugale postséparation
- Regards croisée: Protection des renseignements personnels et obligation de divulgation du poursuivant
- La fatigue de compassion et le trauma vicariant : mieux les reconnaître et mieux s'en protéger

Témoignages

Les témoignages reçus, qu'ils soient exprimés par des mots, des dessins, un sourire, une poignée de main ou un simple « merci », sont précieux pour nous. Ils reflètent les parcours vécus, la confiance accordée et l'impact humain de notre accompagnement. Chaque témoignage — provenant de la clientèle ou des membres de l'équipe — nous rappelle l'importance de notre présence et nourrit notre engagement au quotidien.

La mission du CAVAC à accomplir auprès de la clientèle représente pour moi, dans le cadre de mon travail comme intervenante, un privilège; un privilège de côtoyer et d'accompagner des personnes courageuses et résilientes. À chaque jour, par le biais de mon travail, je suis témoin de leur persévérance, de leur force, de leur courage. Contribuer positivement à leur cheminement et à leur rétablissement est pour moi une fierté et une grande source d'accomplissement.

-Témoignage anonyme



Pour moi, travailler au CAVAC, c'est créer des liens forts avec mes collègues. Ça signifie côtoyer des humains sensibles et empathiques, avec qui je sais que mes journées se passeront dans le rire, la bonne humeur et la taquinerie. À tous les jours, j'ai la chance de travailler avec des humains bienveillants et à l'écoute, autant face à la clientèle qu'à leurs pairs. J'aime travailler au CAVAC parce que je sais qu'en allant travailler le matin, je ferai une différence dans la vie des personnes victimes ainsi que dans celle de mes collègues.

-Bianka Pigeon, agente de soutien aux interventions

Ce qui me touche particulièrement dans mon emploi au CAVAC, c'est le sentiment de pouvoir réellement m'impliquer et faire une différence, autant dans mon milieu que pour les personnes que j'accompagne. J'ai aussi eu la chance d'intégrer un environnement accueillant, bienveillant et soutenant. On s'y sent rapidement à sa place... au point où cela devient plus qu'un simple lieu de travail : un milieu où l'on a envie de rester, de grandir et de s'investir pleinement.

-Claudia Blais, agente de soutien aux interventions

Quand j'ai postulé au CAVAC, il s'agissait pour moi d'une ultime tentative de raviver ma passion de l'intervention. Le sentiment d'imposteur qui m'habitait lors du processus d'embauche, alors que je complétais en même temps des préalables pour me réorienter en sciences! Heureusement, la magie a opéré. J'ai retrouvé un sens à ma vie professionnelle, au sein d'une équipe compétente, complémentaire, de confiance, qui fait la différence pour une clientèle qui m'impressionne quotidiennement. La physique attendra le secondaire de mon enfant, et c'est parfait ainsi! Merci, CAVAC !

-Marilou Perron, agente d'intervention

Nos perspectives

Le déménagement de l'organisme est maintenant complété. Nous sommes très fiers de nos nouveaux locaux et heureux d'y accueillir notre clientèle, qui, nous l'espérons, s'y sentira bien. Pour l'année 2026-2027, nous souhaitons inscrire nos actions à la fois dans **la continuité** et dans **le changement**. Enfin, nous maintiendrons une présence active aux tables de concertation, tant à l'échelle régionale que provinciale. La solidité de nos partenariats demeure essentielle afin de soutenir un réseau social fort, cohérent et capable de répondre aux besoins de la clientèle au moment opportun.

Continuité

En continuité, les tribunaux spécialisés demeurent une priorité. Nous sommes désormais déployés à La Tuque, Shawinigan et Trois-Rivières. Le succès de cette implantation repose sur l'engagement de l'ensemble des acteurs clés impliqués dans ce projet, notamment le DPCP, les services policiers et les intervenants du CAVAC. Nous les remercions sincèrement. Nous orienterons maintenant nos efforts vers l'amélioration de nos mécanismes d'arrimage.

La continuité se traduit également par la poursuite des activités de formation, le renforcement du soutien clinique et la mise en place d'un encadrement adapté aux besoins du personnel, afin d'assurer une offre de services spécialisés répondant adéquatement aux réalités de notre clientèle.

Changement

Sur le plan du changement, nous entreprendrons un important chantier interne visant la révision de nos processus ainsi que de notre parcours de services. Nos valeurs de respect, d'engagement, de professionnalisme, de collaboration et d'empathie guideront l'ensemble de cette démarche.

Mot de la direction

La dernière année a été marquée par une période de transition importante pour le CAVAC Mauricie où j'ai eu le privilège d'assumer le rôle de directrice générale intérimaire.

Mon arrivée s'est faite de manière soudaine, mais j'ai été profondément touchée par l'ouverture, la confiance et l'accueil chaleureux que m'a témoigné l'équipe. Dès les premiers jours, j'ai pu constater à quel point nos valeurs organisationnelles telle que le respect, l'engagement, le professionnalisme, la collaboration et l'empathie font partie intégrante de notre culture organisationnelle.

Malgré les défis rencontrés au cours de l'année, et dans la perspective d'un déménagement qui mobilise actuellement nos énergies, l'équipe continue de faire preuve d'un engagement remarquable. Ce qui rend cette équipe véritablement singulière, c'est la bienveillance qui existe entre ses membres : elle se manifeste au quotidien, dans les gestes d'entraide, dans l'écoute et dans le soutien mutuel. Dès les premiers jours, j'ai découvert un milieu où la collaboration est naturelle et où chacun contribue, à sa façon, à la **force du collectif**.

Je souhaite souligner que notre véritable source de motivation demeure les personnes victimes que nous accompagnons. Leur **courage**, leur **résilience** et leur **capacité à se reconstruire** sont une inspiration quotidienne. Bien que nous soyons présents pour les soutenir, leur rétablissement leur appartient : ce sont elles qui font les pas les plus importants, souvent dans des circonstances extrêmement difficiles.

Nous reconnaissons pleinement la force que cela demande et nous tenons à honorer leur cheminement.

Les réalisations présentées dans ce rapport annuel témoignent des compétences de chacune et chacun. Je tiens à remercier sincèrement l'ensemble de l'**équipe**, ainsi que nos **partenaires** et notre **conseil d'administration**, pour leur confiance et leur collaboration dans cette période de transition.



Johanne Vachon
Directrice intérimaire
Cavac de la Mauricie

À la rencontre des professionnels qui œuvrent au CAVAC Mauricie, j'ai découvert bien plus qu'une grande qualité humaine : j'y ai trouvé une équipe dotée d'une **expertise** solide, de **compétences diversifiées** et d'un réel **désir de se développer** et d'**innover**. Quelle richesse de pouvoir compter sur une équipe comme celle du CAVAC Mauricie. J'ai également eu le privilège d'accueillir au sein de l'équipe de nouvelles intervenantes au cours de l'année. Elles se sont rapidement approprié nos valeurs et ont démontré un engagement remarquable dès leurs premiers pas parmi nous.



CAVAC

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS
RÉGION DE LA MAURICIE

Financé par:

Justice

Québec 